

var PP4006 - Pilier 2 de l'échelle médico-sociale de l'enfant handicapé (Population)**Description**

Score qui évalue les conséquences d'un handicap sur le degré d'activité et de participation (autonomie) de l'enfant. L'octroi et le montant des [allocations familiales majorées](#), déterminées pour un enfant handicapé, sont basés sur ce score ainsi que sur celui des piliers 1 et 3 ([PP4005](#) et [PP4007](#)). L'échelle médico-sociale évalue les conséquences du handicap sur l'enfant et son entourage familial. Les conséquences sont évaluées sur trois plans différents : incapacité physique ou mentale (pilier 1, voir [PP4005](#)), degré d'activité et de participation (pilier 2) et l'entourage familial (pilier 3, voir [PP4007](#)).

Pour le pilier 2, un score maximum de 12 points est attribué par le médecin conseil en fonction de la limitation du degré d'activité et de participation de l'enfant.

Codification

Nombre entier de 0 à 12. Cfr remarques pour plus d'informations sur l'attribution des points.

Remarques

- L'autonomie de l'enfant est évaluée selon les quatre critères suivants :

- apprentissage, éducation et intégration sociale;
- communication;
- mobilité et déplacement;
- soins corporels.

Un score de 0 à 3 est attribué par catégorie ; plus le score est élevé, plus la limitation dans la fonction respective l'est aussi. Les scores de tous les critères sont totalisés. Le nombre maximum de points s'élève à 12.

- Vous trouverez davantage d'informations dans l'arrêté royal : 28 MARS 2003. - Arrêté royal portant sur l'exécution des articles 47, 56septies et 63 des lois coordonnées relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés et de l'article 88 de la loi-programme (I) du 24 décembre 2002.
- L'échelle médico-sociale de l'enfant handicapé ne doit pas être confondue avec l'échelle qui détermine le degré d'autonomie ([PP4004](#)).

Code

PP4006

Format SAS

2. (numeric)

Variable(s) équivalente(s)

- [PP4005-Pilier 1 de l'échelle médico-sociale de l'enfant handicapé](#)
- [PP4007-Pilier 3 de l'échelle médico-sociale de l'enfant handicapé](#)
- [PP2004-Allocations familiales supplémentaires](#)

Mots clés[Pathologies et handicaps](#)**Disponible**

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
Population	ALL	2011-01-01	2024-12-31

Source: Agence InterMutualiste (<https://aim-ima.be>)